

# SE PRÉPARER À LA V.A.E D'AIDE-SOIGNANT.E

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant obtenu la recevabilité du Livret 1 auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP)

## DURÉE

Maximum 24h d'accompagnement

## COÛT

50€/heure, soit 1200€ pour un accompagnement de 24h. Frais de dossier : 75€.

Trois modes de financement possibles : par l'employeur ou Pôle Emploi, le CPF ou en auto-financement

## LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez  
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON  
(Uniquement en présentiel)

## QUOTA

Maximum 4 accompagnements / an

## INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs formés à l'accompagnement VAE et membres de jury VAE (en dehors des personnes accompagnées)

## PRÉREQUIS

Avoir obtenu la lettre de recevabilité du Livret 1, attestant de 1607h d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme AS (valable 3 ans)

## OBJECTIFS

- Constituer le livret 2 : identifier ses activités et expériences significatives en rapport avec le métier d'aide-soignant, les expliciter à l'écrit et les valoriser
- Présenter oralement et valoriser ses acquis devant le jury

## PROGRAMME

- Préparation à la certification : aide à l'identification des activités significatives, aide méthodologique à la description et à l'analyse de l'activité
- Aide au suivi des préconisations du jury en cas de validation partielle

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles du candidat (quizz des pré-acquis) et de ses besoins spécifiques d'accompagnement
- Démarche d'analyse descriptive des expériences et aide à la rédaction du Livret 2, en séances individuelles
- Simulation d'entretiens avec le jury
- Entretien post-jury permettant d'analyser les observations et les préconisations du jury, en cas d'obtention partielle
- Suivi personnalisé
- Evaluation de la progression, de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction du candidat

## RÉSULTATS ATTENDUS

Le candidat accompagné doit être en capacité :

- D'exposer par écrit ou oral son expérience en rapport avec la certification visée
- De cibler les activités caractéristiques de son expérience les plus en adéquation avec les exigences du référentiel visé
- De rédiger et constituer son dossier VAE
- De se présenter à l'entretien sollicité par le jury

## DÉLAI D'ACCÈS

**3 mois** à compter de la demande d'inscription (hors juillet et août). Date des accompagnements à programmer selon les dates de jury VAE DEAS. A titre d'information, les dates de jury sont :

- Session d'octobre 2022 : dépôt du Livret 2 en juin 2022
- Session de décembre 2022 : dépôt du Livret 2 en sept. 2022